

Descriptif des modalités d'admission

Pour chaque formation, selon la présence ou non de prérequis, le recrutement se fait selon différentes modalités. Elles permettent de vérifier les capacités du candidat à suivre la formation demandée dans les conditions les plus favorables à la réussite de son apprentissage.

Modalités d'admission

Une évaluation préalable est réalisée sous la forme d'un entretien téléphonique ou physique avec le formateur et/ou sous la forme d'un questionnaire préalable rempli par le demandeur de la formation afin de cerner ses motivations et objectifs ainsi que les prérequis dont il dispose pour suivre la formation.

Le questionnaire et l'entretien font ensuite l'objectif d'une analyse et d'une restitution permettant d'évaluer les prérequis et d'identifier les attentes de chacun des stagiaires afin d'adapter certains contenus de la formation. Le formateur informe le stagiaire du programme de formation définitif avant la première séance d'intervention.